

ABONNEMENT

<b>Saumur</b>	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
<b>Poste</b>	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 NOVEMBRE

SOLIDARITÉ SUSPECTE

L'esprit de solidarité est certainement un très noble sentiment. Il sert malheureusement trop souvent de masque à des sentiments d'une toute autre nature. En matière de grève notamment, il faut regarder de près pour apprécier la valeur de certaines libéralités.

Les ouvriers denteliers de Calais sont en grève. Leurs prétentions sont-elles ou non excessives? La question serait à débattre. Ce qui est certain, c'est que les ouvriers anglais de Nottingham approuvent fort leurs collègues de France. Ils font mieux que de les approuver : ils s'imposent des sacrifices pécuniaires pour leur permettre de continuer la grève le plus longtemps possible. Ils ont commencé par leur envoyer 2,500 fr., puis ils se sont engagés à leur donner chaque semaine cinquante livres, soit 1,250 fr. C'est un bel exemple de solidarité ouvrière.

Seulement, le *Times* se livre à ce sujet à des réflexions un peu inquiétantes :

« Sans doute, dit le *Times*, cette assistance a été provoquée en premier lieu par le sentiment de la solidarité du travail ; mais le vif intérêt, pour ne pas dire le plaisir, avec lequel on a envisagé dans le comté de Nottingham et dans les autres centres denteliers de l'Angleterre la crise de Saint-Pierre, était dû probablement à des sentiments bien différents.

« Les manufacturiers anglais, outre qu'ils sont depuis longtemps aux prises avec les caprices de la mode, sont gênés par les prix moins haut auxquels leur rivaux de Calais ont offert leurs produits sur les marchés de Londres et du continent. Depuis quelques années, l'industrie de la dentelle à Nottingham était dans une extrême dépression. Les choses s'amélioreraient si la concurrence française était mise sur un pied d'égalité. »

Le prétendu acte de solidarité prend ainsi les apparences d'une manœuvre intéressée ayant uniquement pour objet de promettre à l'industrie anglaise de prendre sur le marché la place que la grève fait perdre à l'industrie française.

Ce n'est pas la première fois que de semblables faits se produisent. Il serait à désirer que les ouvriers français comprissent que les grèves, qui aboutissent d'ailleurs si rarement à un bon résultat direct, ont toujours pour effet indirect d'affaiblir leurs chances de prospérité pour l'avenir et que la prétendue sollicitude des ouvriers étrangers pour eux doit toujours être tenue pour très suspecte.

A LA CHAMBRE

L'apparition du rapport de M. Gerville-Réache, sur le budget de la marine où la situation de notre flotte est comparée à celle des autres puissances, a été un véritable cri d'alarme.

Les crédits n'ont pas été refusés pour la mise en état de la défense nationale ; les millions ont été accordés, et cependant notre flotte

n'est pas numériquement aussi importante qu'en 1871.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1871, la flotte française comprenait 49 navires cuirassés et 356 navires non cuirassés, tandis que les flottes italienne, allemande et autrichienne réunies ne possédaient que 190 unités à flot, et que la flotte anglaise était formée de 378 navires.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1888, on ne trouvait plus en France que 377 navires de guerre, contre 464 à l'Angleterre, 225 à l'Italie, 175 à l'Allemagne, 103 à l'Autriche.

Telles sont les chiffres fournis par M. Gerville-Réache ; or de 1871 à 1889 la France a dépensé pour la marine 3,636,053,776 francs, l'Angleterre 4,335,916,526 francs, l'Allemagne 1,000,724,404 francs, l'Autriche 470 millions 115,677 francs et l'Italie 1,101,163,553 francs.

La France a donc dépensé plus que la triple alliance et pourtant la puissance de sa flotte a diminué.

A quelles causes sont dues cette déchéance? Aux frais généraux, aux gaspillages, à la bureaucratie.

Sans doute les guerres du Tonkin, de Madagascar et de Tunisie ont perdu un grand nombre de vaisseaux, mais les crédits accordés pour l'amélioration de notre flotte ont été si considérables qu'il est inexplicable que la flotte ne soit pas en 1890 au moins égale à la flotte de 1871.

Les abus sont divers, mais les orateurs qui, au cours de la discussion générale du budget de la marine, ont pris la parole, ont été d'accord pour reconnaître que les frais généraux mangent la meilleure partie des sommes affectées à la réfection de notre flotte.

Successivement M. Raspail et M. l'amiral Vallon ont fait ressortir le gaspillage qui règne dans les différents services.

Il est donc urgent d'aviser.

M. le Comte de Paris a été très touché de l'accueil que lui ont fait les populations de Buckingham et de Stowe.

A l'adresse qui lui a été remise par la municipalité de Buckingham, le Prince a répondu :

« Nous sommes émus de la cordiale réception de cette ancienne cité. De retour du Nouveau-Monde depuis hier, je m'attendais à me trouver étranger ici. Mais il ne peut en être ainsi, dans un pays si hospitalier, et tous les égards que vous avez eus pour Madame la Comtesse de Paris depuis qu'elle est à Stowe font qu'il me semble rentrer ici chez moi, bien que je connaisse à peine la splendide demeure historique dans laquelle je vais établir ma résidence temporaire.

« Il nous sera difficile de remplacer le noble duc que vous pleurez ; mais la façon dont vous nous avez rappelé l'affection que le roi mon grand-père portait à la nation anglaise, et nos cordiales relations avec la famille royale, établissent entre nous des liens qui, j'en suis sûr, se fortifieront de jour en jour.

« C'est parce que nous nous sommes souvenus du passé, qu'exilés nous sommes revenus vers vous, et c'est parce que nous con-

naissions le charme de la vie de campagne en Angleterre que nous avons choisi votre beau pays.

« Nous n'oublierons jamais votre bon accueil et une amitié durable naîtra de cette première rencontre. »

De nombreux vivats ont répondu à ces paroles.

INFORMATIONS

LES TITRES NOBILIAIRES

On se souvient que M. Moreau, député du Nord, avait eu l'idée bizarre de proposer un impôt sur les titres nobiliaires.

La Commission d'initiative de la Chambre des députés, faisant preuve de bon sens, a repoussé avant-hier la prise en considération de la proposition.

L'UNIFICATION DES RETRAITES

M. Rouvier, ministre des finances, a reçu avant-hier matin une délégation du comité central d'action pour l'unification des retraites des sous-officiers et soldats, ayant à sa tête MM. Reverchon, président du comité, Letellier et Brand, députés.

Les délégués ont demandé au ministre de vouloir bien prendre l'initiative d'un projet de loi, qui accorderait aux sous-officiers et soldats retraités antérieurement à la loi de 1884, le bénéfice de cette loi.

M. Rouvier s'est montré disposé à prendre en considération les revendications des anciens militaires, et a promis de donner vendredi (aujourd'hui même) une réponse définitive au Comité.

LE DUEL DÉROULÈDE-LAGUERRE

Bruxelles, 13 novembre.

MM. Déroulède et Laguerre et leurs témoins continuent à chercher un endroit pour se battre. Les gendarmes les suivent et les carabinières les escortent.

C'est drôle.

Marchiennes, 13 novembre.

MM. Déroulède et Laguerre sont enfin parvenus à régler leur affaire. C'est aux environs de Charleroi, à la lisière d'un petit bois, que la rencontre a eu lieu. Il pleuvait à torrents.

Au signal donné, M. Laguerre tire le premier. Sa balle effleure M. Déroulède, qui lève lentement son arme et tire en l'air.

De seconds pistolets sont chargés.

M. Laguerre vise de nouveau M. Déroulède et le manque. Celui-ci décharge une seconde fois son pistolet en l'air.

Aussitôt après que la détonation s'est fait entendre, M. Déroulède s'avance vers les témoins et leur dit :

« J'ai exécuté l'ancien boulangiste, je ne tire pas sur l'ancien ami. »

Inutile d'ajouter que, cependant, aucun rapprochement n'a eu lieu sur le terrain.

Les combattants viennent de rentrer à Charleroi et de comparaître devant le procureur du roi.

L'AFFAIRE DE TOULON

M. Fouroux a été amené avant-hier à son domicile où une perquisition a eu lieu devant

lui ; plusieurs papiers ont été saisis : on croit que le but de cette perquisition était de trouver un écrit relatif à une tentative de M. Fouroux pour se faire remettre cinq mille francs par Madame de Jonquières.

COMMENT ON OBTIENT UNE MAJORITÉ

Le 2 novembre dernier, le candidat républicain, M. Fauchard, était élu conseiller d'arrondissement du canton de Lunas (arrondissement de Lodève), à la très faible majorité de 13 voix.

Malgré la pression habituelle exercée par l'administration et les procédés ordinaires (nombreux chemins où les équipes d'ouvriers travaillent activement pendant la période électorale et qui sont abandonnés dès que le vote a eu lieu, promesses, menaces, etc.), M. Mialane, le candidat conservateur, était assuré du succès si l'on n'était parvenu à détacher de sa cause des électeurs sur lesquels il croyait pouvoir absolument compter.

Le moyen employé cette fois est nouveau et mérite d'être signalé.

Les habitants d'une commune se plaignaient depuis longtemps d'avoir un instituteur incapable, paresseux.... et même un peu fou.

L'administration avait jusqu'alors toujours refusé de déplacer ce fonctionnaire.

Or, la veille du vote, une notabilité républicaine du voisinage se rendait dans la commune et donnait aux habitants sa parole d'honneur qu'ils recevraient satisfaction immédiate s'ils assuraient la majorité à l'adversaire de M. Mialane.

Quel fut le résultat de cette manœuvre déloyale?

Au premier tour de scrutin, le candidat conservateur avait eu, dans cette commune, 32 voix, et le candidat républicain 41 voix.

Au deuxième tour, le candidat conservateur était battu par 19 voix contre 30.

LA FAMILLE D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

Voici ce que raconte un journal républicain de Toulouse, le *Sud-Ouest*, sur le compte de la famille de M. Jaurès, l'ancien député opportuniste du Tarn, ancien professeur de la Faculté des lettres de Toulouse et aujourd'hui adjoint au maire de cette ville :

« Tout le département du Tarn est défoncé par les taupières de la famille Jaurès, écrit-il. Par curiosité, je veux vous en donner l'énumération. C'est à peine croyable.

C'est d'abord un oncle géomètre qui prend brusquement, à Albi, la place de l'ingénieur de la ville.

Puis un cousin, avoué sans cause, assis sur le siège molletonné du juge suppléant au tribunal d'Albi.

Un autre jeune cousin, receveur à Tulle, est nommé contrôleur des contributions directes à Gaillac.

Une cousine devient directrice des postes à Rabastens.

Encore un cousin qui veut se placer au râtelier. Où va-t-on le mettre? Jaurès ne se décourage pas. A la fin, il emporte encore le morceau. Le cousin est nommé directeur des





Étude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire).

**A VENDRE**  
En totalité ou par lots  
**LA TERRE DE BENAIS**

Située communes de Benais, Bourgueil, Restigné & Continvoir (Indre-et-Loire),

Comprenant :

**CHATEAU** nouvellement restauré, sis au milieu d'un parc de dix hectares, parfaitement dessiné, arbres séculaires, eau, servitudes nombreuses, orangerie,

La **FORÊT de BENAIS**, à deux kilomètres, percée d'allées pour l'exploitation et la chasse,

Et la **TERRE de SAINT-GILLES**, ferme et bois, à quatre kilomètres. Le tout contenant 538 hectares.

S'adresser à M. GALBRUN, ancien notaire, maire de Gennes (Maine-et-Loire), mandataire des vendeurs, et à M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire). (831)

**MAISON A LOUER**

En totalité ou par parties

Rue Gambetta

Comprenant, au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine ; au 1<sup>er</sup> étage, cinq chambres ; au second étage, quatre chambres ; cave, grenier, écurie à 3 chevaux et remise à 4 voitures.

S'adresser à M. LECOINDRE, rue Gambetta. (846)

**TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins**

**Victor MONTAUDON**

Horticulteur-Fleuriste

Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR

SUCCESSEUR DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

**MANUFACTURE DE**

**PIANOS & HARMONIUMS**

**Lépicier et Grolleau**

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS  
12 Médailles d'or et autres

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les **Pianos et Harmoniums LÉPICIER** (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

**N° MARCOMBRE** Huissier à Saumur, demande un **petit Clerc**.

**ON DEMANDE** une **Apprentie couturière**. S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE** une place de **Garde particulier**. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**Demandez à l'ÉPICERIE CENTRALE**

LE

**Guignotet Combier**

2<sup>fr.</sup> 35 le litre 2<sup>fr.</sup> 25 par 6 litres

DROITS ACQUITTÉS

**GRANDE LIQUIDATION**

Pour cause d'agrandissement

AU

**GRAND BAZAR**

Tenu par **DAVEAU, doreur**

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15

Les Agrandissements de ces Magasins sont enfin décidés ! Pour faciliter ces travaux, il est urgent d'écouler rapidement le **STOCK CONSIDÉRABLE** de marchandises qui les encombre. Pour arriver à ce résultat, une **GRANDE LIQUIDATION** sans précédent à Saumur, et à prix très réduits, sera faite à tous les rayons, excepté à celui du **35 centimes**, et à celui du **20 centimes** qui vient d'être monté.

La Liquidation frappera toutes les autres marchandises en magasin et également celles devant arriver de fabrique pour les **Etreennes du Jour de l'An**, telles que : **Jouets**, Objets d'art, Maroquinerie, **Glaces**, **Tableaux**, **Gravures anglaises** et de **Goupil**, Parfumerie, Vannerie, Faïences, Porcelaine, Verrerie, Broserie, Articles de ménage, etc. Les articles de **Bonneterie** : Bas, Chaussures, Capulets, Fichus, Gants, Mitaines, et de **Papeterie** : Cahiers, Registres, Copies de lettres, Papiers à lettres, seront aussi liquidés.

Il sera fait des lots de solde aux Marchands. Tout le monde voudra profiter de ces Occasions, et le **GRAND BAZAR**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15, que sa Belle et Sympathique Clientèle aime tant à visiter, restera toujours « *Une des Curiosités de Saumur* ».

Les travaux de Dorure et d'Encadrements se feront dans un local spécial pour qu'ils ne soient pas retardés par l'affluence de la Liquidation.

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES, 6, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS

Souscription en livraisons à 50 centimes

**ATLAS UNIVERSEL**

DE

**GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, POLITIQUE & HISTORIQUE**

Par M. L. GRÉGOIRE

Docteur ès-lettres, professeur d'Histoire et de Géographie, auteur du Dictionnaire des Lettres et des Arts, du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, de la Géographie illustrée, etc., etc. ;

120 feuilles grand in-4° coloriées, contenant 150 cartes environ. Chaque livraison comprendra deux feuilles contenant deux ou plusieurs cartes.

On peut se procurer immédiatement :

Atlas de la Géographie Physique et Politique, 1 vol. in-4° cartonné... 15 fr.  
Atlas Historique, 1 vol. in-4° cartonné... 15 fr.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

**IMBERT ET FILS**

Chocolat Menier, marqué 2 fr. le 1/2 kil. .... 1.65  
— Poulain, — 2 fr. — ..... 1.70  
— du Planteur, — 2 fr. — ..... 1.70  
— C<sup>ie</sup> Coloniale, — 2 fr. 50 — ..... 2.20  
Collation des enfants, la boîte de 21 et 44 tablettes. .... 1.80  
Chocolats et Cacaos Félix Potin. — Chocolats et Cacaos d'Alguebelle.

**CHOCOLATS IMBERT**

N° 1, bonne qualité, 1/2 kil. 1.20 | N° 4 — supérieur, — 1.80  
N° 2, santé surfin, — 1.50 | N° 5 double vanille, — 2.10  
N° 3 vanillé (recommandé) — 1.60 | Remise de 5 0/0 par 5 kilos (sauf n° 1 et 2).

**Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre**

Ancienne Maison **GUÉRINEAU**

**LIGNAIS, SUCC<sup>r</sup>**

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

**PENSION DEPUIS 60 FR.**

**SALONS & CABINETS PARTICULIERS**

Dîners sur commande. — On porte à domicile

**PRIX MODÉRÉS**

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846.

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 NOVEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95	Banque de France	4325	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	382	Compagnie parisienne du Gaz	293
3 0/0 amortissable	95 60	Banque d'Escompte	582 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	24
4 1/2 1883	104 90	Comptoir national d'Escompte	630	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	24
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Credit Foncier	1295	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	461 50	— obligations à lots	602
Oblig. 1855-60 3 0/0	547	Credit Industriel et Commercial	630	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	419	Suez 5 0/0 remboursable à 500	97 50
— 1865 4 0/0	536 25	Credit Lyonnais	815	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	457 75	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	420	Credit Mobilier	436 25	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Emprunt russe 1862 5 0/0	99 60
— 1871 3 0/0	409	Dépôts et Comptes courants	595	Est 3 0/0 anc. r. à 500	446	— 1889 4 0/0	59
— 1875 4 0/0	530	Société Générale	500	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	447	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	505
— 1876 4 0/0	530 50	Est	880	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	445 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
— 1886 3 0/0	410	Paris-Lyon-Méditerranée	1490	Nord 3 0/0 r. à 500	452 50	Credit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	505
Bons de liquidation	526	Midi	1307 50	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	448 75		
				— Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	445 75		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,

MAIRE,